



Communiqué de la CEDEAO suite aux violences préélectorales en République du Bénin

1. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) suit avec un grand intérêt le processus électoral en cours en République du Bénin qui va permettre aux électeurs d'élire, le dimanche 11 avril 2021, en toute quiétude et confiance, le prochain Président du Bénin pour un mandat de cinq ans.
2. Depuis les premières heures du mardi 6 avril 2021, des marches annoncées pacifiques se sont transformées graduellement en des manifestations violentes dans plusieurs villes du pays avec des destructions de biens publics et privés et des entraves à la libre circulation des personnes et des biens.
3. La Commission de la CEDEAO condamne ces violences préjudiciables à la paix, nécessaire pour la tenue d'une élection crédible, transparente et apaisée au Bénin. Elle lance un appel à toutes les parties prenantes au processus électoral de s'abstenir de tout recours à la violence et de privilégier les recours prévus par les dispositions légales en vigueur en République du Bénin.
4. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) exprime sa compassion et sa solidarité aux familles qui ont été victimes, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la République du Bénin. 

Fait à Abuja, le 8 avril 2021

La Commission de la CEDEAO